

Annexe 1 : modèle d'efficacité Systèmes régionaux d'innovation (RIS)

Ne fait pas l'objet du controlling

But	Input	Exécution	Prestations et produits (output)	Effets sur les groupes cibles (outcome)	Conséquences dans les zones éligibles (impact)
<p>Augmentation de la dynamique d'innovation dans les régions par le renforcement des systèmes régionaux d'innovation (RIS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 30 à 35 % des moyens fédéraux à fonds perdu de l'axe 1 (ordre de grandeur) • Coûts de coordination des SRI (art. 5 LPR) • Prêts à des projets d'infrastructure générateurs de valeur ajoutée • Synergies avec les politiques sectorielles (axe 2) • Développement et diffusion du savoir (axe 3, regionsuisse) 	<p>Conformément au document de réflexion de mars 2012 « Soutien du TST régional et encouragement de l'innovation au titre de la NPR »</p> <p>SECO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner la conception et l'exécution au sein de la Confédération avec les partenaires concernés (CTI et SEFRI, notamment) • Permettre l'accès aux programmes internationaux (Interreg Europe et EEN, notamment) • Encadrer et piloter au moyen de conventions-programmes (spécifiques aux RIS) • Assurer la gestion du savoir par le biais de regionsuisse • Garantir le controlling, le monitoring et l'évaluation <p>Cantons</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir une vue d'ensemble des acteurs et une répartition des tâches • Fixer et mettre en œuvre la stratégie régionale en respectant les directives de la Confédération • Assurer la coordination et la coopération horizontales et verticales (parc d'innovation, CTI-TST, CTI Start-up) 	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes régionaux (généralement intercantonaux, parfois transfrontaliers) d'innovation (RIS) avec stratégie et gouvernance communes visant une coordination horizontale et verticale des offres et le développement du système • Offres de promotion de l'innovation répondant aux spécificités régionales et aux besoins des groupes cibles définis dans la stratégie RIS (généralement des PME des régions de montagne, des régions rurales ou des régions frontalières) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les prestataires (encouragés par le biais de la NPR) coordonnent leurs offres sur les plans horizontal et vertical et exploitent les synergies • Les groupes cibles définis dans la stratégie RIS (généralement des PME des régions de montagne, des régions rurales ou des régions frontalières) sont soutenus de manière adéquate dans leurs projets d'innovation • Les acteurs nationaux et internationaux reconnaissent les secrétariats RIS comme des interlocuteurs régionaux en matière de promotion de l'innovation 	<p>Contribution au renforcement de l'esprit d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la capacité d'innovation des régions • Exploitation des potentiels d'innovation (produits et/ou services, procédures, structures) <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Accroissement de la valeur ajoutée et de la compétitivité</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Préservation et/ou création d'emplois dans les régions (régions de montagne, espaces ruraux, régions frontalières)</p>

Annexe 1 : indicateurs et méthodes d'obtention des données – modèle d'efficacité RIS

Ne fait pas l'objet du controlling

	Input	Exécution	Prestations et produits (Output)	Effets sur les groupes cibles (outcome)	Conséquences dans les zones éligibles (impact)
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Comparaison objectif/réalité de l'engagement des moyens de la Confédération 	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité avec la NPR et lignes directrices de la Confédération selon document de réflexion • Vue d'ensemble des acteurs et de la répartition des tâches 	<ul style="list-style-type: none"> • Env. 6 à 7 RIS avec gouvernance • Offre de promotion régionale selon le document de réflexion et la stratégie régionale • Efficacité et transparence de l'offre de promotion 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes et progrès attestés en matière de coordination • Utilisation des offres par les groupes cibles • Utilité pour les groupes cibles (2 ou 3 questions clés du SECO) 	<ul style="list-style-type: none"> • Produits, processus et structures nouveaux ou optimisés dans les zones éligibles • Valeur ajoutée, emplois, nouvelles entreprises
Obtention des données	<ul style="list-style-type: none"> • Conventions-programmes • Versements • Rapports annuels • CHMOS 	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes de mise en œuvre, conventions-programmes • Rapports et entretiens annuels • Audits périodiques • Evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et entretiens annuels • CHMOS • Audits périodiques • Evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et entretiens annuels • Dialogue systématique avec les partenaires • Statistiques de participation, nombre de cas • Enquêtes périodiques auprès des groupes cibles ou des clients • Audits périodiques, études de cas • Evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes de cas périodiques • Evaluation
<p>Evaluation (menée éventuellement conjointement par le SECO, le SEFRI et la CTI) : conformité avec la NPR et le concept, performance, efficience et efficacité</p>					

Annexe 2 : modèle d'efficacité Changement structurel dans le secteur du tourisme

Ne fait pas l'objet du controlling

But	Input	Exécution	Prestations et produits (output)	Effets sur les groupes cibles (outcome)	Conséquences dans les zones éligibles (impact)
<p align="center">Promotion des destinations compétitives grâce au soutien au changement structurel dans le tourisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 40% des moyens fédéraux à fonds perdu de l'axe 1 (ordre de grandeur, sans programme d'impulsion) • Prêts à des projets d'infrastructure générateurs de valeur ajoutée • Projets avec des partenaires touristiques actifs au niveau national, projets modèles (axe 2) • Développement et diffusion du savoir, projets pilotes (axe 3), coordination avec l'axe stratégique de développement du savoir du programme d'impulsion en faveur du tourisme 	<p>SECO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préciser les interfaces (p. ex. avec la SCH) et développer la coordination interne à la Confédération (Innotour, axe stratégique espaces ruraux et régions de montagne) • Encadrer et piloter les cantons • Mettre en œuvre le programme d'impulsion en lien avec la NPR • Projets modèles/projets pilotes pour coordination dans le secteur touristique • Coopérer avec des partenaires actifs au niveau national (p. ex. ST dans le cadre d'Enjoy Switzerland) • Assurer la gestion du savoir par regionsuisse • Assurer le controlling, le monitoring et l'évaluation <p>Cantons</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualiser les bases conceptuelles (p. ex. soutien aux remontées mécaniques, stratégies de développement territorial, durabilité) • Promouvoir les infrastructures en se basant sur des concepts • Lier les offres par-delà les limites institutionnelles • Promouvoir les produits et les offres axés sur les destinations • Mobiliser les acteurs régionaux (axe stratégique espaces ruraux et régions de montagne) 	<p>Autres prestations et produits selon conventions-programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offres innovantes génératrices de valeur et infrastructures compatibles avec un développement territorial durable • Offres intersectorielles • Soutien aux remontées mécaniques conforme au concept • Secteur de l'hébergement modernisé (y c. formes d'hébergement hybrides) • Structures de destination économiques • Destinations ayant une position stratégique 	<p>Les destinations</p> <ul style="list-style-type: none"> • axent systématiquement leurs offres sur les besoins des clients • exploitent les synergies pour accroître l'économicité • sont axées sur le marché et l'efficience <p>Les prestataires</p> <ul style="list-style-type: none"> • augmentent la qualité de leurs offres • comblent les lacunes du système de valeur ajoutée • développent de nouveaux modèles d'affaires • mettent davantage l'accent sur l'innovation • coopèrent avec d'autres établissements • améliorent leurs qualifications 	<p>Les destinations</p> <ul style="list-style-type: none"> • ont un profil plus affûté et plus conforme au marché • sont plus compétitives • attirent plus de clients ou d'autres clients • offrent des prestations et des produits plus attrayants <p>Les prestataires</p> <ul style="list-style-type: none"> • sont structurés en réseau au sein des organisations de gestion de destination et coopèrent • renforcent par leurs offres la position de la destination • sont plus compétitifs <p align="center">↓</p> <p align="center">Accroissement de la valeur ajoutée générée et de la compétitivité</p> <p align="center">↓</p> <p align="center">Préservation et/ou création d'emplois dans les régions (régions de montagne, espaces ruraux, régions frontalières)</p>

Annexe 2 : indicateurs et méthodes d'obtention des données – modèle d'efficacité Changement structurel dans le secteur du tourisme

Ne fait pas l'objet du controlling

	Input	Exécution	Prestations et produits (output)	Effets sur les groupes cibles (outcome)	Conséquences dans les zones éligibles (impact)
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Comparaison objectif/réalité de l'engagement des moyens de la Confédération 	<p>SECO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interfaces étayées par des documents • Mesures concrétisées du protocole d'entente • Offres de qualification et de transfert de savoir • Controlling, monitoring, évaluation • Complémentarité avec la promotion de la SCH et d'Innotour <p>Cantons</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bases conceptuelles actuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Produits, processus et structures nouveaux et/ou optimisés dans les destinations • Stratégies cantonales ou régionales, infrastructures correspondantes • Complémentarité SCH-Innotour 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des offres de qualification par les groupes cibles, utilité pour les groupes cibles • Progrès en matière de coordination et gains d'efficacité attestés • Demande/satisfaction de la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée, emplois, nouvelles entreprises • Destinations plus compétitives (p. ex. meilleur classement BAK)
Détermination	<ul style="list-style-type: none"> • Conventions-programmes • Versements • Rapports annuels • CHMOS 	<ul style="list-style-type: none"> • PMO • Rapports et entretiens annuels avec les cantons • Réunion de contrôle du protocole d'entente DSTO-DSRE ou avec la SCH • Evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et entretiens annuels avec les cantons • CHMOS • Evaluation • Entretiens annuels sur le protocole d'entente 	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques de participation, enquêtes auprès des groupes cibles ou de la clientèle • Rapports et entretiens annuels • Evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes de cas • Evaluation